



Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs de l'Éducation Nationale,

Juste avant les vacances de Toussaint, notre nouvelle DASEN nous a reçus en audience. Au cours de nos échanges, nous avons expliqué nos consignes syndicales et les raisons qui les ont amenées. Parmi celles-ci, nous avons évoqué la multiplication des réunions, *invitations* qui ne rentrent pas dans nos obligations de service, qui sont sources de fatigue supplémentaires et mettent à mal l'équilibre vie perso/vie privée de nos collègues, ainsi que la non prise en charge des frais de déplacement. Il nous a été demandé des exemples et nous en avons cités plusieurs.

Nous souhaitons vous informer et vous alerter, vous aussi, des conséquences négatives de ces heures supplémentaires non officielles. Nous les regrettons d'autant plus que ces situations chronophages s'appliquent à tous les échelons de l'Éducation Nationale. Or, chacun devrait pouvoir effectuer son travail dans le temps réglementaire. Le Se-Unsa 12 a donc donné comme consigne syndicale à nos collègues le refus de participer aux réunions sans ordre de mission. Nous sommes conscients que cela risque de nuire au bon déroulement des réunions. Cela nous semble pourtant être le seul moyen pour que l'institution reconnaisse ce temps de travail comme institutionnalisé.

Le manque d'ordre de mission pose également le problème des frais de déplacements ; non seulement le temps de travail n'est pas entièrement reconnu, mais les trajets non plus. Donc, là où l'esprit de la loi prévoit le remboursement, les invitations ne le prévoient pas. C'est pourquoi nous demandons à nos collègues de suivre notre consigne syndicale qui stipule que sans ordre de mission avec frais de déplacement, ils ne doivent pas se déplacer. Là aussi, nous sommes conscients de l'impact négatif de cette consigne dans de nombreux cas, y compris les formations. Mais lorsque l'on voit la teneur des enveloppes au vu des missions, nous pensons pouvoir compter sur votre compréhension, d'autant plus quand la même problématique touche vos propres déplacements et ceux de vos équipes de circonscription.

Pour finir, nous constatons que le nombre de collègues en manque de confiance, en difficulté augmente. Nous savons que l'institution, à travers vous, souhaite instaurer cette confiance et essaie déjà d'apporter du soutien à ces collègues qui sont sous votre responsabilité. Nous vous en remercions mais il nous semble important de vous alerter de cet état de faits.

Bien entendu, nous restons à votre disposition pour échanger sur ces sujets.

Cordialement.

Sébastien Ségur
Secrétaire départemental du SE-Unsa 12
Sébastien Le Gall
Secrétaire départemental de l'Unsa Education